

2019

*RAPPORT
ANNUEL
d'ACTIVITÉ*





MEDIACCO

CIPAL
www.cipal.it



TABLE DES MATIERES

EDITORIAL

LA FIBRE **ANNÉE 1** 4

CALENDRIER

LES GRANDES DATES **2019** 6

PRÉSENTATION

HAUTE-GARONNE **NUMÉRIQUE** 8

ORGANISATION

LE CONSEIL **SYNDICAL** 10

L'ÉQUIPE **SYNDICALE** 11

ACTIVITÉ

MED **RÉSEAU CUIVRE** 12

MED **RÉSEAU HERTZIEN** 14

FIBRE **OPTIQUE** 16

TÉLÉPHONIE **MOBILE** 20

FINANCES

BILAN **BUDGETAIRE** 21

GLOSSAIRE

QUELQUES **DÉFINITIONS** 22

LA FIBRE ANNÉE 1



En 2019, le déploiement de la fibre optique sur notre territoire, et en particulier dans les zones techniques prévues en première et deuxième année, a avancé à bon rythme. Aux côtés des élu.e.s du Conseil syndical, l'ensemble des équipes de Haute-Garonne Numérique s'est mobilisé pour garantir la réussite des objectifs contractuels pris par notre délégataire, Fibre 31, pour assurer en 4 années la couverture à 100 % de notre territoire.

Notre mission s'est aussi exercée sur la qualité des travaux entrepris, d'autant plus, nous le savons, qu'un réseau important de sous-traitants a été mobilisé par notre délégataire pour effectuer les travaux et suivre les différents chantiers. C'est pourquoi, j'ai demandé aux équipes de Haute-Garonne Numérique, d'être particulièrement vigilantes et de veiller à ce que la plus étroite collaboration soit organisée entre notre délégataire et les équipes municipales des différentes communes concernées.

J'ai demandé aux équipes de Haute-Garonne Numérique de veiller à ce que la plus étroite collaboration soit organisée entre notre délégataire et les équipes municipales.

J'ai également rappelé au délégataire, et les équipes techniques de Haute-Garonne Numérique y veillent particulièrement, le nécessaire respect absolu des règles de sécurité sur les chantiers qu'il s'agisse de la signalisation, de la protection des opérateurs, comme des usagers.

Notre plan de déploiement de montées en débit DSL et radio 4G s'achève. Il aura permis de traiter un volume de 50 000 prises conformément à nos objectifs et d'apporter une solution transitoire d'accès au très haut-débit pour les territoires qui constataient les débits les plus faibles.

Annie Vieu
Présidente de Haute-Garonne Numérique

2019

UNE ANNÉE D'ACTIVITÉ POUR LE TRÈS HAUT DÉBIT

Tout en poursuivant les opérations de montées en débit transitoires (Radio 4G, MED DSL), l'année 2019 est la première année du déploiement du réseau de Fibre Optique (FTTH).

10 janvier 2019

Pose NRO Labarthe-sur-Lèze

15 janvier 2019

Comité technique avec Fibre 31

14 février 2019

Rencontre avec les maires du Volvestre

7 mars 2019

Pose NRO Noé

13 mars 2019

Bureau syndical

14 mars 2019

Bureau et Conseil syndical

21 mars 2019

Inauguration des locaux de Fibre 31

9 avril 2019

Comité technique avec Fibre 31

11 avril 2019

Conseil syndical

11/16/30 avril 2019

Poses NRO Saint-Gaudens, Villemur-sur-Tarn, Castelmaurou

7 mai 2019

Pose NRO Sainte-Foy-de-Peyrolières

16 mai 2019

Rencontre d'Annie Vieu avec Orange

21 mai 2019

Comité technique avec Fibre 31

12 juin 2019

Visite du NRO d'Aurignac

28 juin 2019

Petit déjeuner du club d'entreprises du Muretain

3 juillet 2019

Pose NRO Labège

5 juillet 2019

Inauguration de la station de téléphonie mobile de Payssois

9 juillet 2019

Comité technique avec Fibre 31

11 juillet 2019

Réunion publique Radio 4G à Vaudreuille

18/24 /25 juillet 2019

Pose NRO Verfeil, Bessières, et Montrejeau

27 août 2019

Pose NRO Miremont et Sainte-Foy- d'Aigrefeuille



22 novembre 2019
Premier raccordement
à la Fibre Optique à Saubens

4 septembre 2019

Pose NRO Carbonne

12 septembre 2019

Comité de pilotage avec Fibre 31

12 septembre 2019

Pose NRO Bouloc

18 septembre 2019

Pose NRO Montesquieu Volvestre

26 septembre 2019

Bureau et conseil syndical

10 octobre 2019

Pose NRO Auterive

14 octobre 2019

Participation au salon de l'emploi Terres du Lauragais

15 octobre 2019

Pose NRO Bagnères-de-Luchon

16 octobre 2019

Comité technique avec Fibre 31

24 octobre 2019

Pose NRO Montastruc-La Conseillère et Boussens

29 octobre 2019

Pose NRO Castanet Tolosan

30 octobre 2019

Signature convention avec les bailleurs sociaux

17/27 novembre 2019

Pose NRO Merville, Montgiscard, Cazères, Bérat

22 novembre 2019

Premier raccordement à la Fibre Optique à Saubens

28 novembre 2019

Comité technique avec Fibre 31

29 novembre 2019

Première réunion publique Fibre à Fonsorbes

3/5/10/12/13/16/18 décembre 2019

Réunion publique à Montoulieu Saint-Bernard, Portet-sur-Garonne, Villemur-sur-Tarn, Pins-Justaret, Lasserre-Pradère, Seysses, Saubens

13 décembre 2019

Bureau et conseil syndical

19 décembre 2019

Poses NRO Cintegabelle et Caraman

HAUTE-GARONNE NUMÉRIQUE

PRÉSENTATION

Haute-Garonne Numérique, Syndicat Mixte Ouvert, créé en juin 2016 à l'initiative du Conseil départemental de la Haute-Garonne, a tenu son premier conseil syndical le 7 juillet 2016. L'arrêté préfectoral portant création du Syndicat Mixte Ouvert (SMO) « Haute-Garonne Numérique » a été publié le 1er juin 2016, faisant suite à l'avis favorable de la Commission Départementale de la Coopération Intercommunale (CDCI) du 22 janvier 2016.

UNE REPRÉSENTATION DES TERRITOIRES

Il est composé du Conseil départemental, des Communautés d'Agglomération Le Muretain et le SICOVAL et de 15 Communautés de communes. Il bénéficie du soutien financier complémentaire de l'Etat et de la Région Occitanie.

Le syndicat est présidé par Annie Vieu, Vice-présidente du Conseil départemental en charge de l'innovation et du Numérique.

4 vice-présidents ont été élus :

- Jean-Pierre Brana (Comminges)
- Didier Cujives (Pays Tolosan)
- Patrick Lemasle (Sud Toulousain)
- Emilienne Poumirol (Lauragais)

Le syndicat est dirigé par Morgan Hervé, directeur général. Jean-Christophe Galy est le directeur opérationnel. Marithé Noilly est la directrice administrative, juridique et financière.

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL S'ENGAGE POUR LE TRÈS HAUT DÉBIT

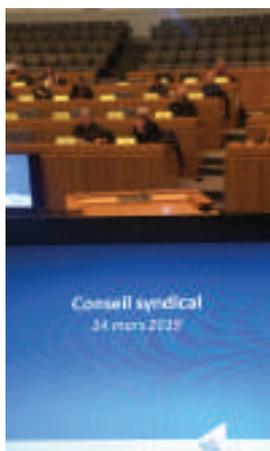
Dès 2011, le Conseil départemental de la Haute-Garonne Numérique a posé les bases d'une politique ambitieuse pour l'accessibilité au haut, puis au très haut débit.

Avant 2016 : un premier scénario de déploiement

Le Conseil départemental de la Haute-Garonne a adopté son Schéma Directeur d'Aménagement Numérique en janvier 2014, construit autour de deux grands principes :

- offrir un Très Haut Débit accessible à l'ensemble des Haut-Garonnais à l'horizon de 15 ans.
- proposer, dans les 5 premières années, un réseau Haut Débit de qualité conforme aux nouvelles attentes.

Ce premier scénario s'appuyait sur les recommandations du Plan « France Très Haut Débit » adopté par l'État en février 2013 et proposait trois phases distinctes mixant les technologies fibre optique, montée en débit cuivre et hertzienne pour un investissement global de 500 M €. La première phase sur 5 ans (2016-2020), dont le coût était estimé à 180 M€ prévoyait le traitement de 50 000 prises par la Montée en Débit DSL ou radio 4 G, le déploiement de 135 000 prises en fibre optique ainsi que le raccordement, par la fibre, de 120 sites stratégiques (services publics, zones d'activités économiques...). L'objectif était d'offrir une connexion entre 4 Mbits/s minimum et jusqu'à 100 Mbits/s pour les territoires ayant les débits les plus faibles. L'investissement de 180 M€ nécessaire pour la réalisation de la phase 1 était réparti de la manière suivante : 22 M€ par le Conseil départemental, 16.8 M€ pour les EPCI, 18 M€ pour la Région, 30.7 M€ provenant de l'Etat, 8 M€ de l'Europe et 80 M€ des recettes des opérateurs.



Les phases deux et trois prévoyaient le déploiement de 130 000 prises supplémentaires entre 2021 et 2030 sans que le financement de ces phases ne soit complètement établi.

2016 - 2018 : Du mix technologique à la fibre optique

D'ici au déploiement complet de la fibre optique, des solutions transitoires sont mises en place pour assurer rapidement un accès haut débit aux zones à faible connexion. C'est ce qu'on appelle le « Mix technologique » :

- La Montée En Débit par le réseau téléphonique en fil de cuivre, à partir duquel a été déployée la technologie « ADSL » et qui sert désormais de support aux technologies de type VDSL2.

- La Montée En Débit par les technologies radio comme la 4G pour un accès à Internet fixe.

Ces solutions, développées depuis 2016, représentent un volume de 50 000 prises. Le Conseil départemental et les EPCI ont fait le choix de la fibre optique car celle-ci permet une solution structurante et durable, seule capable de répondre efficacement aux besoins actuels et futurs pour les 50 prochaines années.

En mars 2017, une consultation pour une Délégation de Service Public est lancée. Son objectif est de confier au délégataire en tout ou partie le financement, la conception, la construction d'un réseau fibre optique très haut débit, son exploitation technique et commerciale.

2018 - 2019 : Cap sur la fibre optique

Après une année de consultation et trois mois de négociation finale avec les 6 candidats retenus, le Conseil Syndical a choisi, à l'unanimité, le 11 avril 2018 Altitude Infrastructure comme délégataire.

L'année 2019 est marquée par la poursuite des études et des travaux engagés en 2018 et par les premiers raccordements au réseau de fibre optique.

COMPOSITION DU SYNDICAT



LE TERRITOIRE SYNDICAL

Haute-Garonne Numérique intervient sur le territoire de 17 intercommunalités et 548 communes. Son action concerne plus de 500 000 habitants.



Dans les communes adhérentes à Toulouse Métropole, dans les villes de Muret, Plaisance-du-Touch et Ramonville-Saint-Agne ce sont les opérateurs qui assurent directement le déploiement de la fibre optique.

On parle de zone AMII (*Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement*) c'est à dire d'une partie du territoire dans laquelle un ou plusieurs opérateurs privés ont manifesté leur intérêt pour déployer le réseau.

NOS PARTENAIRES FINANCIERS

Au-delà de l'engagement financier du Conseil départemental de la Haute-Garonne et des intercommunalités membres du syndicat, Haute-Garonne Numérique bénéficie du soutien financier complémentaire de l'État et de la Région Occitanie



LE CONSEIL SYNDICAL

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA HAUTE-GARONNE

Antoine BONILLA
Jérôme BUISSON
Didier CUJIVES
Victor DENOUVION
Sandrine BAYLAC
Vincent GIBERT
Céline LAURENTIES
Emilienne POUMIROL
Patrice RIVAL
Annie VIEU
Sébastien VINCINI
Jacqueline WINNEPENNINCKX
suppléants :
Christian SANS
Sophie LAMANT
Muriel PRUVOT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CAGIRE GARONNE ET SALAT

Rémi BARBARESCO
Jean-Pierre BRANA
suppléant : Gilles JUNQUET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE GARONNE

Christian CAZALOT
Gilbert TARRAUBE
François VIVES
suppléant : Raymond DENJEAN

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR ET CÔTEAUX DU COMMINGES

Loïc LE ROUX DE BRETAGNE
Valentin BIASON
Guy LOUBEYRE
Denis SARRAQUIGNE
suppléant : Jean-Louis RENON



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES COTEAUX BELLEVUE

Sabine GEIL-GOMEZ
Thierry SAVIGNY
suppléant : Claude MARIN

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES COTEAUX DU GIROU

Joël BOUCHE
Edmond VINTILLAS
suppléant : Nathalie THIBAUD

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU FRONTONNAIS**

Fabrice MARELO
Jean-Paul VASSAL
suppléant : Daniel DUPUY

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU LAURAGAIS REVEL SORÈZOIS**

Etienne THIBAULT
suppléant : Jean-Luc GOUXETTE

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
LE MURETAIN**

André MANDEMENT
Robert CASSAGNE
Jean-Marc BERGIA
Jean-Stéphane CHOUARD
Alain PACE
Thierry SUAUD
Jean-Louis COLL
Mario ISAÏA
suppléant : Michel PEREZ

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU BASSIN AUTERIVAIN HAUT-GARONNAIS**

Floréal MUNOZ
Wilfrid PASQUET
Bernard TISSEIRE
suppléant : Michel ZDAN

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PYRÉNÉES HAUT-GARONNAISES**

Yves PLANAS
Jean-Paul SALVATICO
suppléant : Bernard PRINCE

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE LA SAVE AU TOUCH**

François ARDERIU
Jean-Jacques SIMEON
Simone TORIBIO
suppléant : Franck LAMOUREUX

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES HAUTS-TOLOSANS**

Roland CLÉMENÇON
Jean-Paul DELMAS
Patrice LAGORCE
suppléant : Jean BOISSIERES

**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU SICOVAL**

Bruno CAUBET
Bernard DUQUESNOY
Pierre LATTARD
Bruno MOGICATO
Patrick PARIS

suppléant : Jacques OBERTI

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES TERRES DU LAURAGAIS**

Guy DARNAUD
Laurent LELEU
Daniel VIENNE
suppléant : Thierry MARCHAND

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
VAL'AÏGO**

Alain GARDELLE
Gilles JOVIADO
suppléant : Jean-Marc DUMOULIN

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU VOLVESTRE**

Marc DELSOUC
Patrick LEMASLE
suppléant : Pascale MESBAH-LOURDE

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE TARN AGOUT**

Marie-Thérèse LACOURT
suppléant : Bernard BOLON

LE BUREAU

Présidente Annie VIEU

1er Vice-président Didier CUJIVES

2ème Vice-président Jean-Pierre BRANA

3ème Vice-présidente Emilienne POUMIROL

4ème Vice-président Patrick LEMASLE

Patrice RIVAL
Patrice LAGORCE
Sandrine BAYLAC
Bruno MOGICATO

LA COMMISSION D'APPELS D'OFFRES

Titulaires : Antoine BONILLA, Joël BOUCHE, Jean-Pierre BRANA, Victor DENOUVION, Jacqueline WINNEPENNINCKX

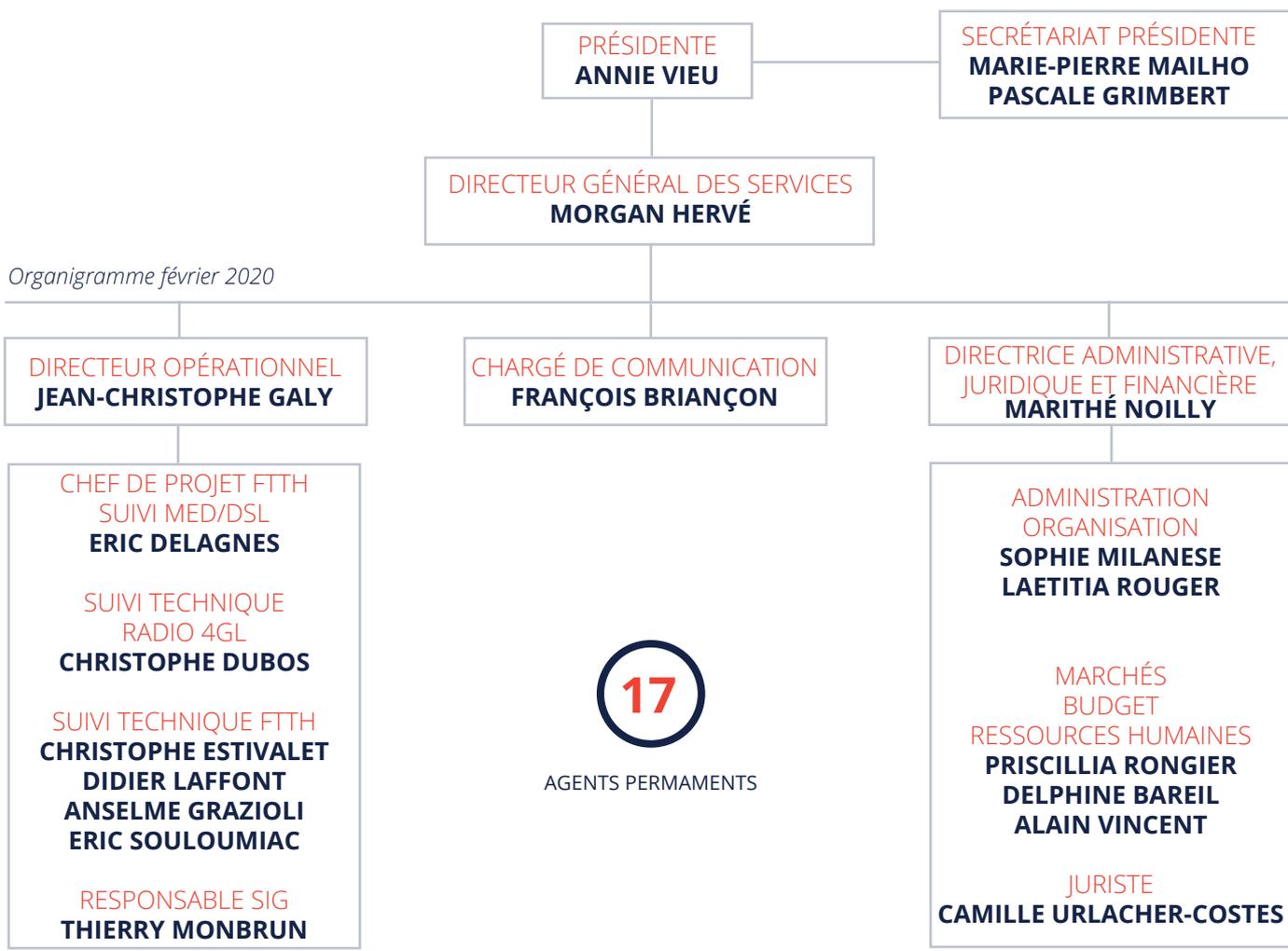
Suppléants : Jérôme BUISSON, Sandrine BAYLAC, Vincent GIBERT, Bruno MOGICATO, Gilbert TARRAUBE

La Commission de Délégation de Service Public (CDSP) est composée des mêmes membres.

L'ÉQUIPE SYNDICALE

L'année 2019 a permis de dimensionner au mieux l'équipe de Haute-Garonne Numérique pour faire face aux engagements de production de notre délégataire pour le FTTH et assurer la charge récurrente liée au bouclage des programmes de montées en débits transitoires.

Des dispositions ont été prises pour tenir compte des besoins de conduite et suivi des opérations terrains, de l'augmentation très forte des volumes d'études à valider, de la multiplication des réunions publiques liées à l'information préalable aux chantiers, ainsi que la multiplication des opérations de recettes/réception multipliées.



En 2019, Haute-Garonne Numérique a bénéficié de 2 renforts d'agents contractuels via le service mission temporaires du Centre de gestion 31

BILAN 2019

Fin 2019, l'équipe de Haute-Garonne Numérique était composée de 18 agents.

8 agents sont mis à disposition par le Conseil Départemental de Haute-Garonne, 9 sont recrutés directement par le Syndicat, 1 agent en mission temporaire du Centre de gestion 31 en renfort administratif est recruté sur un CDD depuis novembre 2019.

Durant l'année 2019, les mouvements suivants ont eu lieu :

- un directeur général des services (catégorie A) a intégré l'équipe en janvier 2019, en remplacement de l'ancien directeur qui a réintégré les services du Conseil Départemental avant son départ à la retraite
- un agent a fait valoir son droit à bénéficier d'une mise en disponibilité, mettant ainsi fin à sa mise à disposition
- trois agents, anciennement mis à disposition par le Conseil Départemental, ont demandé leur intégration au Syndicat à compter du 1er juillet 2019
- deux techniciens sont venus renforcer l'équipe dédiée au suivi des chantiers de travaux neufs ou d'entretien d'infrastructures et réseaux de communications électroniques (FWN, FWH, FWE, Radio 4G)
- deux titularisations, postérieures à la période de stage, ont eu lieu au 1er décembre 2019 :
une assistante de gestion administrative (Catégorie C) et un référent Ressources Humaines (Catégorie B)

4

CONSEILS SYNDICAUX

4

BUREAUX SYNDICAUX

+ de 750 dossiers

traités suite à la demande
d'habitant.e.s, d'entreprises ou d'élu.e.s
(par courrier, mail, téléphone ou réseaux sociaux)

+ de 1000

courriers et mails à destination des
élu.e.s des territoires pour les informer
du déploiement de la fibre optique et des
solutions de montées
en débit transitoires

24 585

plaquettes de communication éditées
pour informer sur les solutions
de montées en débit transitoires
(Radio 4G et Med DSL)

MONTÉE EN DÉBIT TRANSITOIRE PAR LE RÉSEAU CUIVRE

UNE SOLUTION TRANSITOIRE QUI MIXE CUIVRE ET FIBRE OPTIQUE

Historiquement, le réseau de cuivre a été déployé pour les besoins du service téléphonique. Des améliorations techniques ont permis d'utiliser ce réseau pour délivrer un accès internet. En effet, le signal ADSL (technologie permettant d'accéder à Internet via la ligne téléphonique) s'atténue avec la distance. Une solution, dite MONTÉE EN DÉBIT, consiste à remplacer une partie du réseau en cuivre actuel, par de la fibre optique, pour rapprocher le central téléphonique des habitations et améliorer en conséquence les débits. Elle permet d'atteindre un débit théorique entre 8 et 30 Mbit/s et jusqu'à 50 Mbit/s pour des lignes les plus proches de l'armoire.



*Armoire de montée en débit DSL
à Gardouch*



Chambre d'accueil

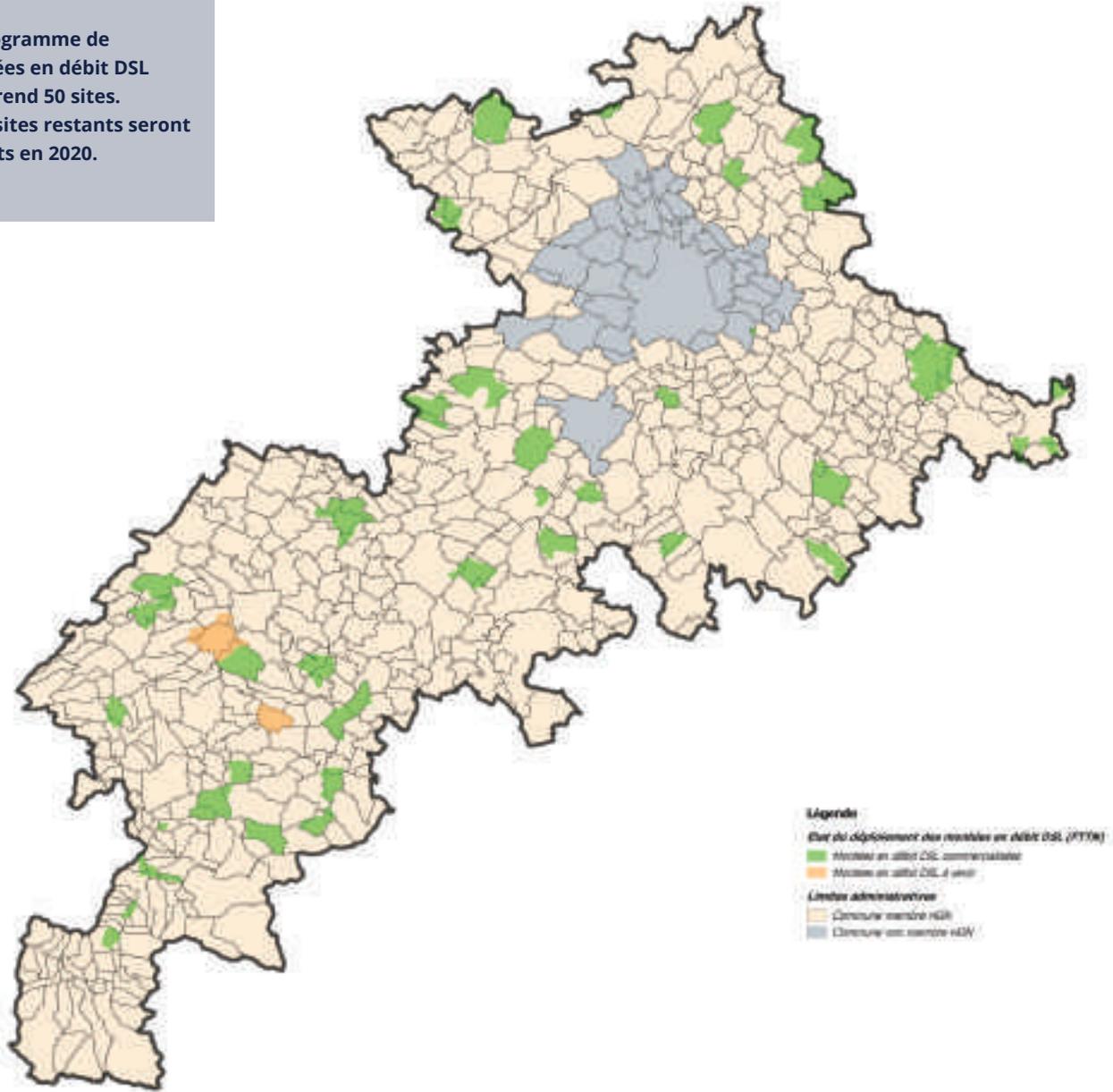


Intérieur d'une armoire

LES OUVERTURES
2019

“

Le programme de montées en débit DSL comprend 50 sites. Les 4 sites restants seront ouverts en 2020.



VIEILLEVIGNE
BLAJAN
BAZUS
VACQUIERS
GARDOUCH
LATOUE
SABONNERES
SAINT ELIX LE CHATEAU
REVEL(St Férreol)
AURIAC SUR VENDINELLE (Rue du Barry)

AURIAC SUR VENDINELLE (Sainte Anne)
LONGAGES
EUP
MONTMAURIN
MAUZAC
GIBEL
SOUEICH

18 MONTÉES EN DÉBIT DSL
SUPPLÉMENTAIRES EN 2019

46 MONTÉES EN DÉBIT DSL
DEPUIS 2017

MONTÉE EN DÉBIT TRANSITOIRE PAR LE RÉSEAU HERTZIEN

LA SOLUTION TRANSITOIRE RADIO 4G

Les réseaux hertziens fournissent un accès à internet par des ondes radio. Il s'agit par exemple du satellite, de la boucle locale radio, de la Radio 4G fixe.

La solution Radio 4G Fixe implique la couverture du territoire concerné par des antennes, tout comme les réseaux mobiles et la télévision hertzienne, mais sur des bandes de fréquences dédiées à cet usage.

Afin de permettre la meilleure couverture et le plus grand débit, les antennes relais doivent être implantées sur des points hauts (église, château d'eau, pylône, ...), sans éloignement excessif des zones concernées.

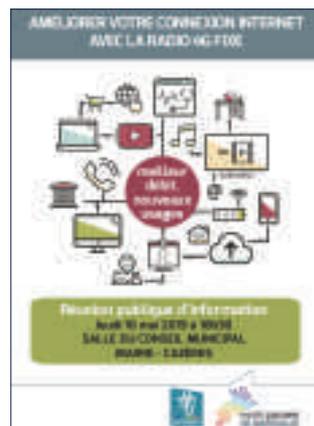
Cette technologie nécessite l'installation d'une antenne de réception dédiée sur le toit des habitations et de box-internet compatibles pour recevoir le signal. Elle offre un débit de 30 Mb/s.

En Haute-Garonne, les frais d'installation et de maintenance de l'antenne pour le particulier sont entièrement à la charge de Haute-Garonne Numérique.

Les usagers doivent souscrire un contrat auprès d'un des Fournisseurs d'Accès.



*Installation d'antennes
Radio 4G LTE à Buzet-sur-Tarn
en novembre 2019*



*Plusieurs réunions
d'information ont été organisées
pour présenter les solutions
transitoires Radio 4G*

LE BILAN AU
31-12-2019

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

100 % DU TERRITOIRE EN 4 ANS

En avril 2017, Haute-Garonne Numérique a lancé une consultation pour une Délégation de Service Public permettant de déployer la fibre optique jusqu'à l'abonné sur l'ensemble du territoire couvert par le syndicat.

2017 a été l'année de négociation du contrat de la DSP FttH. 6 candidats avaient été admis à candidater, avec lesquels trois phases de négociations avaient eu lieu aux mois d'octobre, de novembre et de décembre. L'objectif était d'obtenir des propositions plus ambitieuses que les premières offres déposées et d'écarter au fil de l'eau les candidats les moins intéressants.

Aux termes des négociations, le conseil syndical a désigné, à l'unanimité, le 11 avril 2018, le groupe Altitude Infrastructure comme délégataire.

Fibre 31 est la société créée pour gérer la DSP.

Le contrat de délégation de Service Public prévoit :

- un raccordement de 280 000 prises au Très Haut Débit par la fibre optique, c'est-à-dire 100 % du territoire
- un déploiement réalisé en 4 ans (2018-2022) : l'objectif initial fixé par le SDAN, adopté en janvier 2014, était la couverture du territoire en fibre optique jusqu'à l'abonné, à l'horizon 2030 ;
- un important volet insertion et formation avec 750 000 heures d'insertion, dont 300 000 sur la période de construction, et 75 000 heures de formation dont 30 000 sur la même période de construction.



LES TRAVAUX SE POURSUIVENT

Débutés à partir de l'été 2018, les études et les travaux de construction du réseau de fibre optique se sont poursuivis en 2019.

- 29 Nœuds de Raccordement Optique sur les 51 prévus ont été installés, dont 8 sont réceptionnés et activés.
- La mise en place du réseau de collecte se poursuit, 7 liens de collectes sont terminés, 2 POP (Toulouse et Saint Gaudens) sont activés.
- Concernant la distribution, 76 Sous Répartiteur Optique sur 645 sont installés, 52 CRMADPM ont été déposés, 8 680 prises sont raccordables sur 27 zones arrières de SRO.

LA COMMERCIALISATION DÉBUTE

Après 1 an de travaux, les premiers raccordements à la fibre optique de la Haute-Garonne ont été réalisés au groupe scolaire de la commune de Saubens le 22 novembre 2019.

Les premières réunions publiques se sont tenues en vue du lancement commercial sur des territoires définis. Fonsorbes, Montoulieu Saint-Bernard, Portet-sur-Garonne, Villemur-sur-Tarn, Labarthe-sur-Lèze, Pins-Justaret, Seysses et Saubens ont été les premières communes à accueillir, fin 2019, ces rencontres d'usagers, en présence du délégataire Fibre 31, des équipes de Haute-Garonne Numérique et de différents opérateurs commerciaux.

LE RÉSEAU D'INITIATIVE PUBLIQUE CLÉO

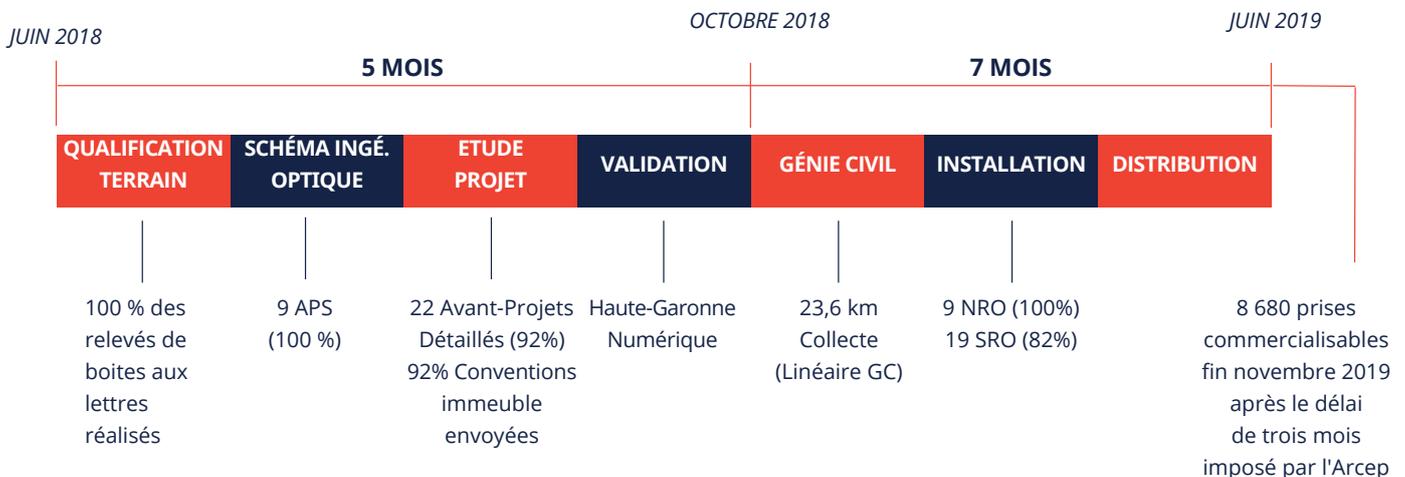
Le 8 octobre 2006, la Communauté d'agglomération SICOVAL a conclu pour une durée de 20 ans une Délégation de Service Public avec la société Coval Networks, filiale de la société Covage.

Le réseau est aujourd'hui constitué d'un linéaire de près de 130 kilomètres de fibre optique et permet le raccordement de 262 sites.

Le transfert, en juin 2016, de la compétence en matière de communications électroniques du SICOVAL au Syndicat mixte ouvert Haute-Garonne Numérique emporte la mise à disposition à titre gratuit de Haute-Garonne Numérique de l'ensemble des biens nécessaires à l'exercice de la compétence. Il induit également la substitution de Haute-Garonne Numérique au SICOVAL dans l'ensemble des contrats, sans pour autant ouvrir, pour le cocontractant, de droit à résiliation ou à indemnisation.

Haute-Garonne Numérique a pris toutes les dispositions juridiques, financières et comptables pour un plein effet de ce transfert fin 2020/début 2021.

BILAN DÉPLOIEMENT 2018 - 2019



3

COMITÉS DE PILOTAGE

9

COMITÉS TECHNIQUES

27

NŒUDS DE RACCORDEMENT OPTIQUE POSÉS

77

SOUS-RÉPARTITEURS OPTIQUE POSÉS

+ de 350 visites de chantiers
et réunions de travail assurées par notre équipe technique

DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

UNE GÉNÉRALISATION DES OFFRES OCEN

L'année 2019 a été marquée par l'arrivée sur notre réseau de fibre optique de deux Opérateurs Commerciaux d'Envergure Nationale (OCEN) pour les premières ouvertures commerciales en novembre : Orange, Free. Egalement présents sur le réseau, d'autres opérateurs confirmés : Wibox, K-Net, Nordnet, Vidéo Futur, Ozone...

UN FORT IMPACT ÉCONOMIQUE

Les travaux de déploiement du réseau de fibre optique mobilisent de très nombreux acteurs économiques qui interviennent pour le compte de Fibre 31, soit 58 entreprises mobilisées dont 28 PME haut-garonnaises. Au total ce sont 430 à 480 personnes qui sont en permanence sur les chantiers.

Concernant notre délégataire, 40 emplois directs ont été créés par Fibre 31.



Pose du Nœud de Raccordement Optique (NRO) de Bessières en juillet 2019



Le Conseil départemental de la Haute-Garonne et Haute-Garonne Numérique ont organisé en 2019 une campagne de communication grand public pour présenter le plan de déploiement de la fibre optique

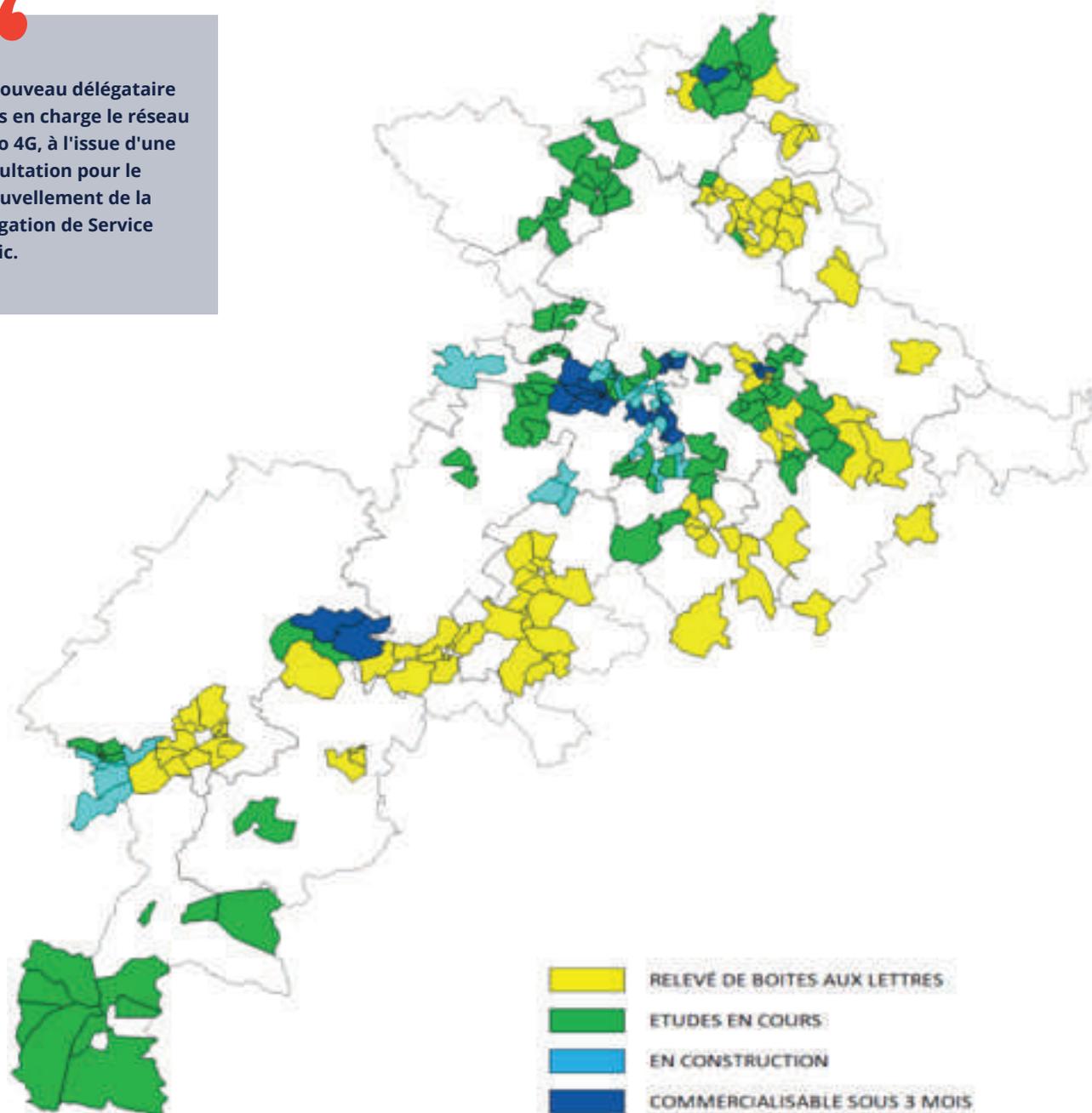


Les équipes de Haute-Garonne Numérique sont présentes à toutes les étapes de la construction du réseau.

LE BILAN AU
31-12-2019

“

Un nouveau délégataire a pris en charge le réseau Radio 4G, à l'issue d'une consultation pour le renouvellement de la Délégation de Service Public.



5 EPCI CONCERNÉS PAR LES OUVERTURES COMMERCIALES (couverture totale ou partielle) :

- VAL D'AÏGO : Villemur-sur-Tarn
- CŒUR ET COTEAUX DU COMMINGES : Alan, Bachas, Benque; Boussan, Montoulieu-Saint-Bernard, Terrebasse
- SICOVAL : Labège, Escalquens
- COEUR DE GARONNE: Marnac-Laspeyres
- LE MURETAIN : Seysses, Saubens, Pins-Justaret, Labarthe-sur-Lèze, Portet-sur-Garonne, Lamasquère

11 RÉUNIONS PUBLIQUES

2 GUIDES ÉDITÉS POUR LES ABONNÉ.E.S POUR LES ÉLU.E.S

hauteuraronnenumérique.fr
carte de l'état du déploiement par une recherche à l'adresse ou à la commune

AMÉLIORATION DU RÉSEAU DE TÉLÉPHONIE MOBILE

Le plan "Centre Bourg" initié par l'Etat en 2005, dont la 5ème phase a été lancée en février 2016, visait à améliorer l'accès aux services mobiles de communications électroniques à travers la résorption des zones blanches 2G et 3G.

Le projet porté par Haute-Garonne Numérique a concerné la réalisation de 5 opérations de construction de points hauts, réceptionnés en 2019, ayant pour objectif la couverture des centres bourgs de 8 communes, reconnus par arrêté ministériel comme étant situées en zone blanche :

Antichan-de-Frontignes, Caubous, Frontignan-de-Comminges, Herran, Latoue, Montberaud, Payssous et Saint-Pé-d'Ardet.

Le montant global de cette programmation s'élève à 489 882 €.

Selon les modalités prévues dans la convention passée avec la Mission France Très Haut Débit, Haute-Garonne Numérique a pris en charge les opérations suivantes :

- la viabilisation du site
- la maîtrise foncière du site (acquisition/location du terrain)
- le raccordement à un réseau d'énergie
- l'entretien et la maintenance du site lorsque l'infrastructure mise à disposition n'est pas un pylône neuf construit spécifiquement pour les opérateurs.

L'État a apporté son soutien financier aux projets retenus en subventionnant la totalité des frais liés à la construction des infrastructures (pylône, dalle) destinées à accueillir les équipements des opérateurs, dans la limite d'un plafond de 100 000 € par site.

Ce plafond a été porté à 130 000 € dans les territoires situés en zone de montagne.

Au final, la subvention reçue de la Mission France Très Haut Débit s'élève à 327 427€.

Le premier acompte d'un montant de 295 000€ a été perçu sur l'exercice 2019. Le solde demandé fin 2019 devrait être versé au premier trimestre 2020.

Le Conseil départemental a participé à hauteur de 90 000 €.



*Inauguration,
en juillet 2019,
de l'antenne
de téléphonie mobile
de Payssous*

LE BILAN AU
31-12-2019



5 OPÉRATIONS DE CONSTRUCTION DE POINTS HAUTS PILOTÉES PAR HAUTE-GARONNE NUMÉRIQUE

LA COUVERTURE DES CENTRES BOURGS DE 8 COMMUNES :

- Antichan-de-Frontignes,
- Caubous,
- Frontignan-de-Comminges,
- Herran,
- Latoue,
- Montberaud,
- Payssous
- Saint-Pé-d'Ardet

“

Initié fin 2018, le New deal Mobile est le nouveau programme national d'amélioration de la couverture en Téléphonie Mobile.

Ce sont les opérateurs qui sont maîtres d'ouvrage. Ils financent entièrement les projets.

Dans ce cadre, une équipe projet départementale a été constituée. Son rôle est d'identifier les zones à couvrir en priorité et de faciliter sur le terrain la mise en œuvre des déploiements pour les opérateurs.

Elle est co-présidée par le Conseil départemental et la Préfecture. Ses membres sont : la Région, l'AMF31, l'AMRF31, le SDEHG, le CIDAP et Haute-Garonne Numérique.

Haute-Garonne Numérique est présent pour son expertise et à ce titre est chargé d'instruire l'ensemble des demandes déposées par les maires sur la plateforme France Mobile, d'évaluer leur pertinence et de saisir les opérateurs pour qu'ils réalisent des études complémentaires si nécessaire.

BILAN BUDGETAIRE

Le syndicat possède deux budgets distincts.

Un budget principal qui recouvre les dépenses récurrentes du syndicat liées à sa gestion et à son fonctionnement, ainsi que celles liées à la téléphonie mobile.

Un budget annexe qui est dédié aux opérations d'aménagement numérique du territoire : la fibre optique, la Montée en Débit DSL et Radio 4G fixe.

LE BUDGET PRINCIPAL

	INVESTISSEMENT EN €	FONCTIONNEMENT EN €
RECETTES	615 601,79	1 454 988, 67
DÉPENSES	70 714, 63	944 412, 24
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	544 887,16	510 576, 43
RÉSULTAT CUMULÉ	226 590, 58	1 206 895, 74

Section Fonctionnement

Les recettes réelles ont progressé de 21.76 % par rapport à 2018 et sont essentielles pour le fonctionnement de la structure.

Elles concernent le versement des contributions annuelles des adhérents, seule recette de fonctionnement du budget principal, assurant le fonctionnement de la structure du Syndicat.

Conformément au principe retenu d'une contribution de chaque EPCI, quel que soit le niveau de réalisation, le montant de la contribution pour les EPCI adhérents a été fixé pour 2019 à 1.20 € par habitant et, pour le Département, à 1.55 € par habitant.

Cela a représenté pour 2019 :

- Une contribution du Département à hauteur de 819 898.85 € ;
- Une contribution des EPCI à hauteur de 635 062.80 €.

Par ailleurs, dans le cadre d'apports en nature, et par convention, le Conseil départemental prend à sa charge les frais relatifs au bon fonctionnement de la structure de Haute-Garonne Numérique.

Les dépenses réelles ont globalement progressé de 19.38 % par rapport à 2018. La masse salariale représente 95% de ces dépenses. Le reliquat concerne des charges à caractère général liées à la location de véhicules, frais de missions, assurances, adhésions diverses, communication ...

Section Investissement

Les recettes réelles d'investissement enregistrées au compte administratif 2019 concernent une subvention d'investissement de l'Etat de 295 000 € perçue dans le cadre du plan relatif à la résorption des zones blanches des centres-bourgs en téléphonie mobile et l'encaissement de la FCTVA en lien avec les dépenses d'investissement de 2017.

Les dépenses présentes sur le budget principal concernent un seul programme de travaux, la téléphonie mobile. Ce plan de résorption des zones blanches a été lancé par l'Etat en février 2016 : 5 sites couvrant en tout 8 communes ont alors été retenus. Le montant des travaux finalisé sur l'exercice 2019 s'élève à 70 714.63 €.

LE BUDGET ANNEXE

	INVESTISSEMENT EN €	FONCTIONNEMENT EN €
RECETTES	4 847 739, 64	1 271 029, 32
DÉPENSES	4 847 323, 92	1 134 694, 25
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	- 47 584, 28	136 335, 07
RÉSULTAT CUMULÉ	2 627 108, 83	331 559, 48

Section Fonctionnement

Les recettes réelles ont progressé de 46 % par rapport à 2018. Elles concernent pour 450 965 € les recettes liées à la commercialisation du réseau radio 4G fixe et pour 150 000 € le versement d'une redevance de contrôle du délégataire Fibre 31. Le reliquat correspond au versement de la contribution de fonctionnement du Conseil Départemental pour équilibrer le budget dévolu à l'exploitation du réseau de radio 4G fixe.

Les dépenses concernent majoritairement la maintenance et l'exploitation du réseau radio 4G.

Section Investissement

Une partie des recettes provient des contributions et fonds de concours des membres du Syndicat, versés dans le cadre des opérations d'aménagement du territoire en lien avec la montée en débit DSL, de la radio 4G et de la fibre optique. La subvention du Département s'élève à 2 000 000 €. Les subventions des EPCI s'élèvent à 339 978 €. Le reliquat concerne le versement d'une subvention du Fonds de Soutien au Numérique.

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 4 780 284.56 €, soit une baisse de -23 % par rapport à 2018. Les dépenses se répartissent comme suit pour l'exercice 2019 : 1.7 million d'€ au titre de la MeD DSL, 2.1 millions d'€ au titre de la MeD Hertzienne.

Le tableau ci-dessous retrace l'évolution des dépenses d'investissement entre 2016 et 2019 par programmes d'opérations :

	MED DSL	MED HERTZIEN	FTTH/E	Autres investissements	TOTAL
2016	0	962 930.79	0	40 308.82	1 003 239.61
2017	2 400 214, 36	1 995 553, 53	0	296 927, 16	4 692 695, 05
2018	3 898 622, 53	2 111 702, 38	0	201 279, 67	6 211 605
2019	1 716 787.02	2 133 995.35		2 133 995.35	4 780 284.56
Total	8 015 623.91	7 204 182.05	0	1 468 017.84	16 687 824.22



Syndicat Mixte Ouvert Haute-Garonne Numérique
1, boulevard de la Marquette
31090 Toulouse Cedex 9
tél. 05 34 33 12 00
courriel : contact@hautegaronnenumérique.fr



Plan France
Très Haut Débit
REPUBLIQUE FRANÇAISE

